

Adverbes temporels et point de vue: le cas de *déjà* et *bientôt*

Izumi TAHARA

Université de Genève

Izumi.Tahara@lettres.unige.ch

This paper presents a pragmatic study of two temporal adverbs in French, *déjà* and *bientôt*. The availability of various interpretations triggered by these expressions depending on the context is explored. We suggest that both these adverbs require a complex inferential calculus that should be explained by a procedure. We dedicate a particular attention to the effects of *déjà* and *bientôt* which give access to a subjective point of view in some narrative configurations.

1. Introduction

Dans cet article, nous nous proposons de mener une étude pragmatique sur deux adverbes temporels en français, *déjà* et *bientôt*, qui sont susceptibles de plusieurs interprétations selon le contexte. Dans la première partie, nous décrirons différents aspects sémantiques et pragmatiques de l'interprétation de ces deux adverbes. Nous verrons que *déjà* et *bientôt* exigent du destinataire un calcul inférentiel complexe pour que ce dernier parvienne à l'interprétation visée par le locuteur. Dans la deuxième partie, nous étudierons l'interprétation des énoncés de fiction comportant *déjà* ou *bientôt*. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux cas dans lesquels l'interprétation de ces adverbes exige du destinataire de faire un calcul inférentiel relatif à l'attribution du point de vue dans le discours de fiction.

2. Caractéristiques linguistiques et pragmatiques de *déjà* et de *bientôt*

2.1 *Déjà*

Afin d'étudier l'adverbe *déjà*, dont l'interprétation semble varier selon le contexte, nous allons commencer par en distinguer quatre usages (*usage de précocité*, *usage d'antériorité*, *usage exprimant un degré relatif* et *usage d'oubli*) sous forme de survol en 2.1.1. En 2.1.2, la question du point de vue liée à l'usage de *déjà* sera étudiée.

Les principaux dictionnaires de langue française tels que Le *Grand Larousse*, *Littré*, Le *Robert* et Le *Trésor de la langue française* distinguent deux usages de *déjà*: l'usage temporel et l'usage non-temporel. Parmi les exemples

suivants, (1), (2) et (3) sont des usages temporels, alors que (4) et (5) sont des exemples de son usage non-temporel:

- (1) Son fils a *déjà* terminé ses études. Pourtant il n'a que vingt ans.
- (2) Quand je suis née, mon frère avait *déjà* vingt ans.
- (3) Je t'ai *déjà* dit que nous devons partir à 15h! Tu ne m'as pas écouté!
- (4) A: J'ai lu la moitié des livres que je dois lire pour l'examen de juin.
B: Ce n'est *déjà* pas mal.
- (5) Comment ton professeur s'appelait-t-il, *déjà*?

Observons d'abord l'usage temporel de plus près. A notre avis, deux sous-catégories de cet usage peuvent être distinguées. Les exemples du premier usage temporel sont donnés par (1) et (2). D'après nous, (1) et (2) expriment non seulement le fait que l'éventualité¹ en question a été accomplie au moins une fois à S² ou à un moment du passé, mais aussi le fait que le locuteur trouve la survenance d'une éventualité précoce par rapport à ce qu'il croyait. Nous pensons que la fonction de *déjà* dans cet usage est d'une part de souligner l'antériorité de l'éventualité qui est exprimée par le temps verbal et également d'autre part de traduire le jugement du locuteur concernant la survenance d'une éventualité, plus précisément sa précocité. Nous allons appeler ce type d'usage l'*usage de précocité de déjà*.

Passons au second usage temporel de *déjà* (cf. (3)). Il nous semble que la différence la plus importante entre le premier usage temporel de *déjà* (cf. (1) et (2)) et son second usage temporel concerne non pas la temporalité mais l'attitude du locuteur impliquée dans l'usage de *déjà*. Plus précisément, nous pensons que, contrairement au premier usage temporel, à savoir l'usage de précocité, ce second usage temporel n'exprime pas la précocité de l'éventualité jugée par le locuteur. Nous pouvons facilement imaginer que l'énoncé (3) est adressé à un interlocuteur qui pose au locuteur pour la deuxième fois une même question. Dans ce contexte, l'interprétation de cet énoncé comme exprimant la précocité de l'éventualité *Je t'ai dit que nous devons partir à 15h* n'est pas plausible. C'est plutôt sur le fait qu'une éventualité a été effectuée au moins une fois précédemment que le locuteur met l'accent en recourant à l'emploi de *déjà*. Dans le contexte de (3), en recourant à *déjà*, autrement dit en insistant sur l'antériorité de l'éventualité *Je t'ai dit que nous devons aller à la gare à 15h*, le locuteur peut exprimer son énervement ou sa colère envers son interlocuteur qui ne l'a pas écouté

¹ Nous entendons *éventualité* comme équivalent de *procès*.

² Nous empruntons à Reichenbach (1947) les trois notions suivantes: le point de parole (*speech point* = S), le point de l'événement (*event point* = E) et le point de référence (*reference point* = R). Selon Reichenbach, les temps verbaux sont considérés comme les expressions d'une relation entre ces trois points temporels.

attentivement. Evidemment, il faut un contexte particulier sur la base duquel l'interlocuteur peut parvenir à récupérer cette intention du locuteur pour que *déjà* transmette non seulement l'antériorité d'une éventualité mais aussi ainsi une telle attitude du locuteur. En effet, il est possible que le même énoncé exprime une simple antériorité dans un autre contexte (*Pardon? Tu me demandes si je t'ai déjà dit que nous devons partir à 15h? Je crois que oui.*). Nous allons appeler ce second usage temporel l'*usage d'antériorité de déjà*.

Ayant observé brièvement les deux usages temporels de *déjà*, nous voyons que *déjà* n'est pas un simple adverbe temporel précisant une relation temporelle quelconque, mais que c'est un adverbe qui peut exprimer à la fois la temporalité d'une éventualité et l'opinion du locuteur concernant le moment de la survenance d'une éventualité, forgée à l'aide d'informations contextuelles.

Avant de passer à l'usage non-temporel de *déjà*, nous aimerions ajouter que, comme le montre l'exemple (6), il y a des situations où les informations linguistiques d'un énoncé comportant *déjà* ne suffisent pas pour que le destinataire sélectionne l'interprétation la plus pertinente entre l'usage de précocité et l'usage d'antériorité.

(6) Il a *déjà* oublié de lui souhaiter son anniversaire. (Muller, 1975: 13)

Muller (1975: 13) signale que l'énoncé (6) peut se comprendre de deux façons: "il lui est *déjà* arrivé, dans le passé, d'oublier son anniversaire" ou bien "il vient d'oublier, alors que je le lui ai rappelé il y a un instant". Il s'agit, dans la première interprétation, de l'usage d'antériorité de *déjà*, et, dans la seconde interprétation, de son usage de précocité. Comme le montre cet exemple, il est clair que des éléments pragmatiques, plus particulièrement les hypothèses contextuelles et les connaissances encyclopédiques du destinataire, jouent un rôle très important dans la détermination de l'interprétation de *déjà*. Autrement dit, lorsque le destinataire parvient à l'interprétation visée par le locuteur à travers des connaissances encyclopédiques et contextuelles mutuellement manifestes, l'interprétation d'un énoncé comportant *déjà* réussit. Afin d'atteindre l'interprétation visée par le locuteur, le destinataire doit donc pouvoir récupérer un contexte en faisant une inférence à partir d'hypothèses mutuellement manifestes, dans lequel la présupposition communiquée par *déjà* est consistante.

En ce qui concerne l'usage non-temporel de *déjà*, nous pouvons en distinguer deux usages tout comme dans le cas de son usage temporel. Le premier usage non-temporel, comme en (4), est un usage non-temporel marquant "un degré relatif" et signifiant "qu'un résultat partiel est acquis dès le moment considéré" (*Trésor de la langue française*, 1992: 1005). Cet usage de *déjà* communique le jugement du locuteur selon lequel l'éventualité décrite mérite d'être considérée comme dépassant un certain niveau tout en impliquant qu'il reste encore davantage de niveaux à atteindre. Nous allons appeler cet usage

l'usage exprimant un degré relatif. En nommant cet usage ainsi, nous ne voulons pas dire que *déjà* seul exprime un degré relatif. Il est évident que ce n'est pas *déjà* qui marque un degré relatif quelconque mais c'est plutôt l'adjectif associé à *déjà* qui l'exprime.

Quant au second usage non-temporel de *déjà* que nous observons en (5), il s'agit d'un usage familier de *déjà* qui se trouve en général en fin d'une interrogative et s'emploie "pour réitérer une question dont on a oublié la réponse" (*Le Robert*, 1993: 287). Cet usage de *déjà* communique le fait que l'oubli du locuteur se produit plus tôt que ce dernier ne le croyait. De plus, vu que cet usage de *déjà* s'emploie uniquement à la fin d'une question directe, nous pensons que la construction de phrase interrogative directe joue un rôle dans cette expression d'oubli du locuteur. Nous appellerons cet usage *l'usage d'oubli de déjà*.

Dans ce paragraphe, nous avons brièvement étudié les caractéristiques linguistiques et pragmatiques de *déjà* en distinguant ses quatre usages. Malgré leurs différences, que nous venons d'observer, nous pouvons trouver un point commun à tous les usages de *déjà*: *déjà* exprime toujours un jugement du locuteur selon lequel une éventualité ou un oubli concernant une éventualité se produit avant une limite temporelle ou non-temporelle établie par ce dernier. En effet, tous les usages de *déjà* impliquent l'intervention du point de vue du locuteur dans le jugement porté sur une éventualité, et la portée du jugement varie selon les usages.

2.2 *Bientôt*

Dans ce paragraphe, nous décrirons différentes propriétés de *bientôt* à partir de différents points de vue. Nous tiendrons compte surtout du point de repère de *bientôt*, autrement dit le point temporel à partir duquel le destinataire détermine l'intervalle entre celui-ci et le point d'événement de l'énoncé comportant *bientôt*.

2.2.1 *Bientôt* déictique et *bientôt* anaphorique

Bientôt est un adverbe temporel ayant une caractéristique particulière par rapport à beaucoup d'autres adverbes temporels, puisque nous ne pouvons qualifier *bientôt* ni de déictique ni d'anaphorique. C'est un adverbe qui dispose de ces deux caractéristiques par nature.

Voici un exemple typique de *bientôt* déictique:

(7) Nous reviendrons *bientôt*.

Bientôt déictique peut être considéré comme présentant une éventualité qui aura lieu au bout d'un bref intervalle de temps par rapport au moment de parole (S).

Quant à l'emploi anaphorique de *bientôt*, l'interprétation nécessite un point de repère qui ne coïncide pas avec le S du locuteur. Voici un exemple de l'emploi anaphorique de *bientôt*:

(8) Christophe suivit le père Goriot, et redescendit *bientôt*. (Balzac, *Le père Goriot*)

Dans cet exemple, le point de repère de *bientôt*, à savoir le moment à partir duquel le destinataire détermine l'intervalle entre celui-ci et l'événement désigné, correspond aux R et E introduits par le premier verbe au passé simple (*Christophe suivit le père Goriot*).

En outre, il y a un autre emploi déictique très particulier de *bientôt*, qui exprime le futur proche par rapport au S du locuteur tout en étant combiné, dans la plupart des cas, avec le passé composé. En voici un exemple:

(9) Vous n'avez pas *bientôt* fini ce travail? / Vous avez *bientôt* fini ce travail?

Le Robert (1985: 978) considère cet emploi de *bientôt* comme s'observant dans la langue familière et destiné à manifester l'impatience du locuteur. C'est donc, en quelque sorte, un usage modal de *bientôt*. Par exemple, les énoncés en (9) peuvent exprimer l'impatience ou la nervosité du locuteur qui remarque que le travail n'est pas encore terminé malgré son attente et que le travail doit être terminé dans un futur très proche correspondant presque à S. S'il n'y avait pas *bientôt* en (9), nous pourrions représenter la relation temporelle entre S, E et R comme suit: E-S,R (E antérieur à S simultanément à R). Comme le passé composé n'a pas d'autre élément qui introduit le point de repère dans le contexte antérieur, il ne peut donc pas en général être combiné avec *bientôt*, qui exprime l'antériorité à R. Selon nous, la nuance d'impatience se produit à cause du choix du locuteur d'utiliser ces éléments qui en général se contredisent. Le décalage entre l'état de choses à R souhaité par le locuteur, autrement dit l'accomplissement de l'éventualité, et l'état de choses réel peut y être exprimé, si bien que l'impatience du locuteur portant sur ce décalage est manifestée en tant que nuance.

Ayant esquissé trois emplois de *bientôt*, nous pouvons dire que son interprétation exige un processus interprétatif complexe. Autrement dit, l'interprétation de *bientôt* dépend largement de la situation d'énonciation, de sorte que le destinataire doit tenir compte non seulement d'éléments linguistiques, mais également d'éléments contextuels afin de déterminer l'interprétation la plus pertinente.

2.2.2 *Bientôt* et le repère temporel

Dans ce paragraphe, en examinant plusieurs exemples d'énoncés contenant *bientôt* déictique ou anaphorique à différents temps verbaux, nous traiterons du problème du point de repère de *bientôt*, à savoir le moment à partir duquel le destinataire détermine l'intervalle entre le repère et l'événement désigné par *bientôt*. Plus précisément, ce qui nous intéresse ici est de savoir comment et à

l'aide de quels éléments le destinataire détermine le point de repère le plus pertinent pour *bientôt*.

Commençons par examiner les exemples suivants:

- (10) Il travaille au bureau en ce moment. Mais il rentre *bientôt* à la maison.
- (11) Très petite, elle était déjà très belle. Elle sera *bientôt* une femme magnifique.
- (12) Vous utiliserez cette crème tous les jours. Vous aurez *bientôt* une peau éclatante.

Dans le second énoncé de ces exemples, *bientôt* s'interprète à partir du S du locuteur. Comme ces énoncés sont mis à un temps verbal qui exige généralement d'être interprété à partir de S, quel ce soit le temps verbal utilisé dans l'énoncé précédent, *bientôt* (et également l'énoncé) s'interprètent à partir de S. Lorsqu'un énoncé comprenant *bientôt* est au futur ou au présent³, *bientôt* se réfère à un moment qui se situe dans le futur proche par rapport à S. Dans ce cas, le point de repère de *bientôt* correspond donc à S.

Une question se pose maintenant relativement à l'exemple (12). D'après notre hypothèse selon laquelle le point de repère de *bientôt* employé déictiquement doit correspondre à R simultanément à S, cette séquence ne devrait-elle pas être inacceptable parce que le R d'un énoncé au futur se trouve à S et que ce R ne sert pas de point de repère du deuxième énoncé? Nous pensons, dans le cas de *bientôt* combiné avec un temps déictique, que cet adverbe ne provoque pas un conflit lorsque l'éventualité décrite dans l'énoncé précédent se situe au futur par rapport à R simultanément à S, puisque la direction temporelle impliquée par *bientôt* est aussi vers le futur par rapport à R et S. Dans ce cas, la localisation temporelle de la deuxième éventualité (E_2) se fait non pas par rapport au R et S, mais à la première éventualité (E_1). Nous considérons que cette progression temporelle entre E_1 et E_2 , réalisée indépendamment de la présence de *bientôt*, dépend non seulement du futur mais aussi et hautement de l'inférence du destinataire. Il nous paraît normal que les deux éventualités *utiliser cette crème* et *avoir une peau éclatante* s'interprètent en général non pas comme simultanées mais comme produisant la progression temporelle (E_1 puis E_2) selon nos connaissances du monde. Dans l'exemple (12), étant donné que le destinataire infère donc très fort la progression temporelle entre E_1 et E_2 et que E_2 ne peut donc pas être localisé temporellement sans tenir compte d' E_1 , ce dernier applique l'intervalle temporel désigné par *bientôt* à l'intervalle entre E_1 et E_2 plutôt que celui entre R (simultanément à S) et E_2 . Pour montrer que cette interprétation n'est pas automatiquement déclenchée par le

³ Lorsque *bientôt* est combiné au présent, l'énoncé s'interprète toujours comme exprimant non pas le présent proprement dit mais le futur proche. *Bientôt* est donc en mesure d'annuler la lecture comme purement présente, autrement dit, simultanée au S de l'énoncé au présent.

futur, nous présentons l'exemple suivant qui comprend *bientôt* et deux énoncés au futur:

(13) Dans quelques minutes nous franchirons la frontière. *Bientôt* nous serons en France.

À l'opposé de (12), le deuxième énoncé de (13) s'interprète, nous semble-t-il, non pas par rapport au E du premier énoncé, mais à R simultanément à S. Autrement dit, *bientôt* détermine ici l'intervalle temporel entre E_2 et R (simultanément à S), parce que deux éventualités *franchir la frontière* et *être en France* (en supposant que le locuteur est en Suisse et se dirige vers la frontière franco-suisse) sont en général considérées comme se produisant simultanément s'il n'y a pas d'autres éléments qui bloquent cette lecture. Selon l'inférence du destinataire qui favorise la lecture de simultanéité de ces deux éventualités, ces deux énoncés au futur ne provoquent pas la progression temporelle et s'interprètent tous les deux comme se référant à R situé à S. D'après ce que nous avons observé jusqu'ici, nous pouvons en tirer la conclusion suivante: lorsque *bientôt* est employé dans un énoncé à un temps verbal déictique, il s'interprète normalement à partir de R simultanément à S en déterminant un intervalle temporel entre R et une éventualité postérieure. Avec le futur, cette propriété de *bientôt* ne cause normalement pas de conflit, puisque ce temps verbal introduit une éventualité ultérieure à R et S. S'il n'y a aucun élément plus fort qui annule cette lecture, *bientôt* est toujours calculé à partir de R et S. C'est le cas observé en (13). Cependant, lorsqu'il y a un ou des éléments contextuels ou des connaissances encyclopédiques du destinataire qui forcent à inférer la progression temporelle entre deux éventualités au futur, la deuxième éventualité (E_2) est nécessairement calculée par rapport à E_1 . Le même processus s'opère avec *bientôt* dans le deuxième énoncé. Dans ce cas, *bientôt* détermine donc l'intervalle temporel entre E_1 et E_2 .

Passons maintenant à l'analyse de *bientôt* employé dans les énoncés qui s'interprètent anaphoriquement. Il s'agit d'énoncés à un temps verbal dans lesquels R ne correspond pas à S. Par exemple, le passé simple, le passé antérieur, l'imparfait, le plus-que-parfait et le futur antérieur sont considérés comme temps verbaux anaphoriques.

(14) Il trouva un travail à Paris. *Bientôt* il y déménagea.

(15) Marc travaillait très dur tous les jours. *Bientôt* il fut le premier de la classe.

En (14), le point de repère de *bientôt* correspond aux R et E introduits par le premier énoncé au passé simple. Comme le montre l'exemple (15), il est possible que le destinataire récupère le point de repère pour *bientôt* même lorsque l'énoncé précédent est à l'imparfait, qui exprime en général une éventualité durative ou inaccomplie contrairement au passé simple et au passé composé présentant une éventualité accomplie. De là, nous pouvons considérer que la localisation temporelle de l'éventualité dénotée dans un énoncé comportant *bientôt* peut être calculée à partir du E de l'énoncé

précédent à l'imparfait. A notre avis, *bientôt* n'a pas toujours besoin d'un point de repère correspondant à un moment précis. A la différence d'un adverbe temporel qui s'interprète nécessairement à partir d'un moment précis, comme *trois heures après*, *bientôt* peut être interprété à partir d'un point de repère beaucoup plus flou. Dans le cas de l'occurrence de *bientôt* qui suit un énoncé à l'imparfait, comme nous l'observons en (15), la fonction de *bientôt* est d'écarter temporellement deux éventualités passées non pas d'une manière nette mais d'une manière plus floue. A notre sens, la présence de *bientôt* dans le deuxième énoncé à l'imparfait donne une instruction⁴ telle que "le commencement de la première éventualité (E_1) précède celui de la deuxième éventualité (E_2) et il existe un certain intervalle temporel entre eux".

3. *Déjà / bientôt* en relation avec le point de vue dans le discours de fiction

Dans ce paragraphe, nous allons nous intéresser à l'interprétation des énoncés de fiction comportant *déjà / bientôt*. Nous aimerions prêter attention en particulier aux cas dans lesquels l'interprétation de ces adverbes exige du destinataire de faire un calcul inférentiel relatif à l'attribution du point de vue dans le discours de fiction.

3.1 *Effet de subjectivisation et point de vue*

Avant d'aborder le sujet principal de ce paragraphe, nous aimerions d'abord introduire la notion de l'effet de subjectivisation⁵. Il s'agit d'un effet contextuel⁶ spécifique. Voici la définition que nous donnons à l'effet de subjectivisation, notamment celui produit dans la fiction:

Effet de subjectivisation:

L'effet de subjectivisation est un effet contextuel produit dans un énoncé de fiction *via* l'intention de l'auteur de permettre un accès direct au point de vue d'une troisième personne lorsque celui-ci est distinct de celui du narrateur.

⁴ L'instruction donnée par *bientôt* dont nous parlons ici correspond à la notion de l'instruction (ou l'information) *procédurale* introduite par Sperber & Wilson (1989 / 1995). Selon eux l'information procédurale et l'information conceptuelle sont deux sous-catégories des informations linguistiques, autrement dit deux types d'informations fournies par les indications linguistiques. Une expression conceptuelle encode des concepts portant sur le référent (individu, événement, propriété, etc.). En revanche, une expression procédurale véhicule des instructions sur la manière dont l'information doit être traitée pour être interprétée.

⁵ Pour l'effet de subjectivisation, voir la première partie de Tahara (2004).

⁶ La notion d'effet contextuel est l'une des notions cruciales de la Théorie de la pertinence. D'après Sperber & Wilson (1989: §7), dans une communication des effets contextuels se produisent au cours de la contextualisation. Sperber & Wilson (1989: 168) considèrent que la contextualisation est "une déduction utilisant comme prémisses l'union d'informations nouvelles et d'informations anciennes".

Nous parlons d'effet de subjectivisation lorsqu'un énoncé s'interprète à travers un autre point de vue que celui du locuteur, et donc de la première personne ou du narrateur dans le cas de fiction.

L'effet de subjectivisation est souvent déclenché par un élément linguistique de l'énoncé. Par exemple, comme nous le trouvons fréquemment dans des textes de fiction, le déictique *maintenant* déclenche un effet de subjectivisation lorsqu'il est combiné avec un temps du passé, notamment avec l'imparfait.

- (16) *Maintenant*, les mauvais jours étaient passés, sa mère le croyait raisonnable et lui avait permis de quitter les Fondettes (Zola, *Nana*).

Contrairement aux autres phrases de narration, qui s'interprètent d'une manière neutre, cet énoncé s'interprète comme reflétant la subjectivité d'un personnage, c'est-à-dire à travers le point de vue du personnage en question. Selon nous, ce ne sont pas seulement des éléments linguistiques qui interviennent dans la production et la détermination de l'effet de subjectivisation, mais également des éléments pragmatiques, tels que les hypothèses contextuelles du destinataire.

Nous allons nous pencher en 3.2 sur l'interprétation et le comportement de *déjà* et *bientôt*. Nous allons prêter attention en particulier aux points qui exigent du destinataire de faire un calcul inférentiel relatif à l'attribution du point de vue.

3.2 *Interprétation de déjà dans la fiction*

Dans le cas des énoncés de fiction, il nous semble que la situation d'interprétation de *déjà* reste à peu près la même que dans la communication ordinaire, sauf que le *déjà* des phrases de la narration n'apporte pas un jugement du locuteur effectif, à savoir l'auteur, mais celui du narrateur. Comme nous l'observons avec l'exemple suivant de *déjà* dans une phrase de la narration⁷, *déjà* s'interprète à travers le point de vue du narrateur.

- (17) Le petit prince bâilla. Il regrettait son coucher de soleil manqué. Et puis il s'ennuyait *déjà* un peu (Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*).

Dans cet exemple, étant donné que, dans cette œuvre, le narrateur rapporte en général des éventualités passées sans que son point de vue personnel n'intervienne, la précocité exprimée dans cette situation est considérée comme donnée non par un jugement personnel d'un sujet de conscience mais par un jugement général qui pourrait être rendu dans une certaine situation. Lors de l'interprétation des énoncés de fiction, le lecteur sait que, dans la

⁷ Nous considérons que les phrases de la narration sont attribuées au narrateur, c'est-à-dire qu'elles sont interprétées à travers le point de vue du narrateur, qui reste en général un rapporteur neutre des événements.

plupart des fictions à la troisième personne, le narrateur reste neutre. Lorsqu'il est clair qu'il n'y a aucun sujet de conscience particulier qui intervient dans une phrase de la narration, le lecteur interprète donc *déjà* de précocité d'une manière plus neutre que dans son usage ordinaire.

En revanche, dans les énoncés de fiction qui n'appartiennent pas aux phrases de la narration, à savoir les énoncés au discours direct, indirect ou indirect libre, *déjà* s'interprète à travers la subjectivité d'une troisième personne comme un personnage dont une parole ou une pensée est rapportée dans l'énoncé. Dans ce cas, le lecteur doit récupérer le point de vue le plus pertinent pour l'interprétation de *déjà* en fonction de la situation d'énonciation.

Toutefois, dans les trois cas de discours rapportés, le point de vue à travers lequel *déjà* s'interprète est le même que celui à travers lequel le discours entier s'interprète. Ainsi, *déjà* n'impose pas d'efforts cognitifs supplémentaires même dans un énoncé au style indirect libre, pour la récupération du point de vue le plus pertinent. Comme nous l'observons en (18), dès que le destinataire parvient à récupérer le point de vue le plus pertinent pour l'interprétation des énoncés au style indirect libre contenant *déjà*, le point de vue à travers lequel *déjà* s'interprète est automatiquement déterminé.

- (18) Elle [Emma] se promena dans son jardinet, (...) considérant avec ébahissement toutes ces choses d'autrefois qu'elle connaissait si bien. Comme le bal *déjà* lui semblait loin!
(Flaubert, *Madame Bovary*).

Déjà entraîne donc nécessairement une présupposition communiquant la subjectivité du locuteur dans toutes les circonstances et cette propriété ne change pas selon les situations d'énonciation. Il s'ensuit que *déjà* ne produit pas d'effet de subjectivisation particulier dans un énoncé de fiction à un temps passé comme le fait un déictique (par exemple *maintenant*), bien que *déjà* donne au destinataire l'accès à la subjectivité d'une troisième personne dans les cas de discours rapportés. Dans l'exemple (18), l'énoncé *Comme le bal déjà lui semblait loin!* exprime non le fait que *le bal est temporellement loin* mais que *le bal semble à Emma psychologiquement loin*. Ainsi, la précocité de la survenance de l'éventualité exprimée par *déjà* est conçue non simplement temporellement mais *via* un sujet de conscience distinct du narrateur.

Avant de clore ce paragraphe, nous aimerions nous pencher sur le problème de la non-cooccurrence de *déjà* avec le passé simple, qui est considéré comme étant par excellence le temps de la narration. Il est souvent affirmé que *déjà* ne s'emploie pas dans un énoncé au passé simple. Cependant, bien qu'il soit très rare, il est possible de trouver *déjà* dans un énoncé au passé simple, comme le montre le *Trésor de la langue française* (1992: 1005) en présentant les exemples suivants:

- (19) J'étais encore dans ma tendre enfance, et aux bras de ma nourrice, quand la nature cruelle et farouche montra *déjà* sa barbarie (Camus, *La dévotion à la croix*, cité par Le *Trésor de la langue française*, *idem*).

Ce qui est remarquable dans cet exemple est que cet énoncé est à la première personne. Bien que, dans un récit raconté à la première personne, *je* ne se réfère pas nécessairement à l'auteur, la présence de *je* semble faciliter une occurrence de l'usage de précocité de *déjà*. D'après notre recherche de corpus, il est extrêmement difficile de trouver l'apparition de *déjà* dans un énoncé au passé simple à la troisième personne. A notre sens, cette quasi-incompatibilité de *déjà* avec le passé simple est due à l'une des propriétés du passé simple qui entre en conflit avec *déjà*; contrairement au passé composé, qui introduit un E antérieur à R correspondant à S et qui suppose donc le moment d'énonciation d'un locuteur, le passé simple, qui introduit E contemporain de R, est en général considéré comme n'ayant aucun lien avec le S du locuteur. D'où il découle que le passé simple est généralement considéré comme exprimant le passé absolu, autrement dit, comme n'exprimant pas l'antériorité par rapport au S d'un locuteur, et également comme rapportant des éventualités à travers un point de vue neutre. C'est cette propriété du passé simple qui entre, à notre sens, en conflit avec *déjà*, qui, lui, implique la subjectivité d'un locuteur ou exprime l'antériorité par rapport à un autre moment.

3.3 *Interprétation de bientôt dans la fiction*

Intéressons-nous maintenant à l'interprétation de *bientôt*, plus précisément à celle d'énoncés comportant *bientôt*, dans la fiction.

Selon nous, *bientôt*, apparaissant dans une phrase de la narration, s'interprète de façon anaphorique en se référant au R introduit dans le contexte antérieur par un élément linguistique ou par inférence. Voici un exemple de *bientôt* dans une phrase de la narration:

- (20) La raison sera toujours là, je pourrai toujours la fouiller, se dit le jeune homme qui suivit la voiture en courant afin de dissiper ses derniers doutes, et *bientôt* il n'en conserva plus (Balzac, "Ferragus", in *Histoire des treize*).

Nous nous demanderons maintenant si l'intention de l'auteur d'employer *bientôt* dans une phrase de la narration est toujours d'introduire, entre deux éventualités, un certain intervalle temporel dont la durée varie selon le contexte. Comme nous l'avons vu en 2.2.1, *bientôt* dispose, par sa nature, de deux usages, déictique et anaphorique, de sorte que le destinataire ne fait pas d'efforts supplémentaires pour arriver à chacun de ces deux usages, efforts qui seraient alors récompensés par un effet cognitif comme l'effet de subjectivisation. Toutefois, en apparaissant dans une phrase de la narration au plus-que-parfait dans une fiction, *bientôt* produit, à notre sens, un *faible effet de subjectivisation*. Comme le montre l'exemple (21), *Bientôt* n'est en général pas acceptable dans un énoncé au plus-que-parfait. Dans ce cas, nous pouvons dire que la propriété du plus-que-parfait de désigner une éventualité accomplie antérieurement à R introduit par l'énoncé au passé simple entre en conflit avec *bientôt*.

(21) Il décida de faire du jogging malgré le froid. *Il avait *bientôt* remarqué qu'il neigeait.

Cependant, lorsque le plus-que-parfait exprime non pas l'accomplissement d'une éventualité par rapport à R mais un état résultant d'un événement antérieur à R, ce temps verbal peut être combiné avec *bientôt*. Nous présentons maintenant l'exemple (22) dans lequel il y a cooccurrence de *bientôt* avec le plus-que-parfait dans la fiction:

(22) Ces vauriens finissaient par être la terreur du pays. Ils l'avaient envahi peu à peu, ainsi qu'une horde sauvage. [...] Et ils élargissaient toujours leurs conquêtes, [...]. *Bientôt l'immense plaine leur avait appartenu* (Zola, *Germinal*).

Selon nous, le lecteur parvient à une lecture non-habituelle du plus-que-parfait en interprétant l'énoncé en italique de cet exemple. Dans cet énoncé, c'est *bientôt* qui déclenche la progression temporelle entre l'éventualité décrite au plus-que-parfait et les autres éventualités décrites dans le contexte antérieur. En même temps, cette progression temporelle est confirmée par les informations contextuelles, autrement dit le contenu des énoncés précédents et également les connaissances encyclopédiques du lecteur. Comme le plus-que-parfait est un temps anaphorique, il n'introduit pas R. Nous considérons donc que, puisqu'il n'y a pas de R disponible dans le contexte, c'est *bientôt* qui fournit par lui-même une sorte de R, que nous appelons ici R', par rapport auquel le plus-que-parfait situe l'éventualité *l'immense plaine leur avait appartenu* antérieurement. Ce R' introduit par *bientôt* permet au lecteur de voir E (*l'immense plaine leur avait appartenu*) rétrospectivement dans son accomplissement. Pourquoi l'auteur a-t-il choisi le plus-que-parfait au lieu du passé simple, qui exigerait moins d'efforts cognitifs de la part du lecteur pour l'interprétation? En d'autres termes, quel effet l'auteur cherche-t-il à provoquer dans ce cas, comme récompense des efforts cognitifs du lecteur? A notre sens, l'auteur a l'intention de produire un effet de subjectivisation en utilisant *bientôt* dans un énoncé au passé simple. En interprétant l'énoncé au plus-que-parfait comme exprimant l'antériorité par rapport au R' introduit par *bientôt*, le lecteur peut avoir l'impression de mieux sentir les émotions ressenties par les personnages désignés par *ils* lorsqu'ils avaient leur pleine déjà bien achevée, surtout après la description dans le contexte antérieur concernant les efforts qu'ils avaient réalisés afin d'y parvenir. En choisissant le plus-que-parfait, l'auteur communique donc plus qu'un simple événement décrit d'une manière neutre.

Observons maintenant l'interprétation de *bientôt* dans d'autres types d'énoncés de fiction qui exigent donc un autre point de vue que celui du narrateur pour être interprétés. Il s'agit notamment d'énoncés au discours direct, indirect et indirect libre.

En ce qui concerne l'interprétation de discours directs dans la fiction, le lecteur parvient généralement sans peine à récupérer l'origine de la parole ou de la pensée, autrement dit le personnage qui a eu la pensée ou a émis l'énoncé,

grâce à l'incise introductrice (par exemple *dit-il* ou *il reprit:...*) qui l'explicite, ou au contexte qui fournit suffisamment d'informations pour que le lecteur puisse l'inférer. Dans le discours direct, l'interprétation des temps verbaux ou des adverbess déictiques se fait non par rapport au moment de narration mais au moment actuel d'un personnage. L'exemple suivant montre l'usage déictique de *bientôt* dans un discours direct dont l'interprétation est effectuée à partir du S du personnage qui a émis la parole:

(23) Oh! vous la connaîtrez *bientôt*. (Daudet, *Le Petit Chose*)

Quand il s'agit de l'usage anaphorique de *bientôt*, le lecteur doit récupérer un point de repère à partir du contexte antérieur de la pensée ou de la parole d'un même personnage pour son usage anaphorique.

Concernant les énoncés au discours indirect, ils sont attribués au narrateur tout comme les phrases de la narration. Cependant, contrairement aux phrases de la narration ordinaires, la proposition subordonnée d'un énoncé au discours indirect communique le contenu d'une parole ou d'une pensée d'un personnage. Dans la proposition principale, l'interprétation de *bientôt* s'effectue de la même façon que dans une phrase de la narration. Par contre, *bientôt* apparaissant dans la proposition subordonnée, comme dans l'exemple (24), est en général interprété en se basant sur le point de vue du personnage, dont une pensée ou une parole est rapportée.

(24) Mais il s'affligea à la pensée que, *bientôt*, il quitterait cette île pour n'y plus revenir [...]
(France, *L'île des pingouins*)

Dans cet exemple, *bientôt* s'interprète non à partir d'un certain moment situé sur le fil du temps de la narration assumée par le narrateur, mais à partir du moment de la pensée du personnage désigné par *il*. Ici, le destinataire doit récupérer le moment de pensée de ce personnage comme le point de repère de *bientôt*.

Passons à l'analyse de *bientôt* dans un énoncé au style indirect libre. En voici un exemple:

(25) Au milieu de toutes les pensées qui l'assaillirent, il y en eut une contre laquelle il se trouva sans défense et sans courage: le poison ne serait-il pas *bientôt* employé par ses ennemis secrets? (Balzac, "Ferragus", in *Histoire des treize*)

Dans cet exemple, le dernier énoncé qui contient *bientôt* s'interprète au style indirect libre qui communique une pensée du personnage désigné par *il*. Dans le cas du style indirect libre, c'est au lecteur de repérer d'abord l'énoncé au style indirect libre et ensuite de récupérer le point de vue le plus pertinent en faisant l'inférence à l'aide des éléments linguistiques (par exemple la construction interrogative ou exclamative, les déictiques, la phrase incomplète) et aussi largement des informations contextuelles. Au style indirect libre, l'interprétation des énoncés exige plus d'efforts cognitifs du lecteur que dans les phrases de la narration, puisque ce dernier doit parvenir à l'interprétation visée par l'auteur en récupérant le point de vue le plus

pertinent. En ce qui concerne l'interprétation de *bientôt* dans un énoncé au style indirect libre, il en va en principe de même que dans un énoncé au style indirect. En interprétant un énoncé au style indirect libre contenant *bientôt*, le lecteur peut obtenir un effet de subjectivisation comme récompense de ses efforts cognitifs, bien que *bientôt* ne déclenche pas la lecture au style indirect libre.

4. Conclusion

Nous avons étudié *déjà* et *bientôt* en examinant non seulement leurs différents usages mais également leurs comportements et interprétations dans des textes de fiction. Pour ce faire, notre attention s'est portée en particulier sur les points qui exigent du destinataire un calcul inférentiel concernant notamment la relation temporelle et l'attribution du point de vue au cours de leur processus interprétatif.

Nous avons distingué quatre usages de *déjà*: usage de précocité, usage d'antériorité, usage exprimant un degré relatif et usage d'oubli. Les deux premiers usages appartiennent à l'usage temporel de *déjà*. D'après notre observation, ce sont les hypothèses contextuelles et les connaissances encyclopédiques du destinataire qui jouent un rôle crucial dans le choix entre l'interprétation de précocité et celle d'antériorité. Nous estimons que l'usage temporel de *déjà* communique toujours le point de vue du locuteur à travers son jugement porté sur le moment de survenance ou d'accomplissement d'une éventualité. Concernant les deux usages non-temporels de *déjà*, usage exprimant un degré relatif et usage d'oubli, malgré que leur portée ne soit pas temporelle, nous les considérons comme ayant un point commun avec les usages temporels, surtout avec l'usage de précocité. En effet, les usages non-temporels de *déjà* expriment toujours un jugement du locuteur selon lequel une éventualité ou un oubli d'une éventualité se produit avant une limite établie par le locuteur.

Quant à *bientôt*, il nous semble un adverbe temporel particulier, puisqu'il dispose par nature à la fois de l'usage déictique et l'usage anaphorique. De plus, il est nécessaire de déterminer le moment que nous appelons le point de repère. C'est le moment à partir duquel le destinataire détermine l'intervalle entre celui-ci et l'événement désigné par *bientôt*. Nous avons vu plusieurs possibilités de récupérer le point de repère pour *bientôt*, qui correspond soit au S du locuteur, soit au R de l'énoncé précédent, soit à un moment inféré par le destinataire.

Dans la deuxième partie, nous nous sommes penchée sur l'observation de l'interprétation de *déjà* et de *bientôt* dans le discours de fiction. D'après nous, il est possible dans la fiction que ces deux adverbes s'interprètent à travers le point de vue d'un sujet de conscience distinct de celui du narrateur. Il s'agit ici de la production de l'effet de subjectivisation.

Bibliographie

- Klum, A. (1960), *Verbe et adverbe: Etude sur le système verbal indicatif et sur le système de certains adverbess de temps à la lumière des relations verbo-adverbiales dans la prose du français contemporain*, Stockholm-Göteborg, Almqvist och Wiksell.
- Le Grand Robert de la Langue Française*: Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française (1985). Paris, Le Robert.
- Le Littré* (1964-65). Paris, Gallimard – Hachette.
- Le Trésor de la Langue Française* (1971-92). Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- Martin, R. (1980), "'Déjà' et 'encore': de la présupposition à l'aspect", in David J. & R. Martin (éds.), *La notion d'aspect*, Paris, Kincksieck, 167-180.
- Muller, C. (1975), "Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbess de temps", *Le français moderne*, 12-38.
- Reichenbach, H. (1947), *Elements of Symbolic Logic*, New York, Free Press.
- Sperber, D., & Wilson, D. (1989), *La Pertinence: Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- Sperber, D., & Wilson, D. (1995), *Relevance: Communication and cognition*, Second edition, Oxford, Blackwell.
- Tahara, I. (2004), *Usage descriptif et usage interprétatif des temps du passé et des adverbess temporels dans le discours de fiction*, Thèse de Doctorat, Université de Genève. (<http://www.unige.ch/cyberdocuments/theses2004/TaharaI/these.pdf>).
- Vet, C. (1980), *"Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain"*, Genève, Droz.